

News Tank Éducation (site web)

jeudi 18 juin 2026 - 13:16:19 2040 mots

Réforme des études de santé : + 5 M€ dès la rentrée 2026 ; « accompagner le changement » (P. Baptiste)

Une enveloppe de 5 M€ a été dégagée sur le budget 2026 pour la « réforme systémique » de l'accès aux études de santé prévue à la rentrée 2027, qui

sera mobilisable dès la rentrée universitaire 2026, annonce Philippe Baptiste Ministre @ Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace , ministre de l' Esre

Enseignement supérieur, recherche et espace , le 18/06/2026.

Il s'exprime lors du colloque sur « l'université au cœur des transformations de la santé », organisé par France Universités avec le think tank Portiqo.

Ces moyens doivent permettre « d'engager [les] équipes pédagogiques et administratives dès la fin de l'année 2026 pour construire cette nouvelle organisation, à inscrire dans Parcoursup avant la fin de l'année ».

Philippe Baptiste indique également défendre des moyens nouveaux « de manière spécifique dans le budget 2027, pour lequel les discussions sont en cours ».

Cette mesure budgétaire correspond à l'un des trois leviers « pour accompagner le changement » de la réforme des études de santé annoncée le 17/04/2026, avec Stéphanie Rist, ministre chargée de la santé.

Philippe Baptiste évoque les deux autres leviers :

- la possibilité « d'adapter progressivement, sur deux ans, la répartition des flux entre les différentes mentions disciplinaires. La transformation de grandes cohortes de Pass

Parcours d'accès spécifique en santé vers le nouveau modèle sera ainsi plus soutenable et plus acceptable » ;

- les capacités d'accueil en première année de licence : « Il nous faut trouver l'équilibre entre l'engouement des jeunes pour les études, la réussite étudiante et la capacité des universités à assurer des enseignements de qualité. Je vous redis aujourd'hui ma volonté d'examiner site par site, en lien avec les recteurs, les besoins d'ajustement. Le renforcement des voies passerelles sera aussi un facteur d'assouplissement et d'ouverture pour accéder aux études de santé. »

« Un effet transformant pour le système de santé » (Philippe Baptiste)

Philippe Baptiste indique compter sur les acteurs de l'écosystème pour s'« emparer de ces moyens supplémentaires afin de mettre en œuvre cette réforme nécessaire ».

« Je ne peux pas faire la liste de l'ensemble des mesures ou réingénieries mises en œuvre au cours des dernières années ou qui vont l'être prochainement. Elles auront très clairement un effet transformant pour le système de santé. Je pense notamment à :

l'augmentation des flux de formation ;

aux transformations des différents cycles des formations de médecine, pharmacie et maïeutique ;

et au renforcement de la territorialisation des formations, notamment par un meilleur maillage des formations et des stages. »

« Notre présence aujourd'hui traduit une conviction partagée : la formation et la recherche sont au cœur de l'avenir de notre système de santé. Nous avons une gigantesque responsabilité collective pour répondre aux besoins présents et à venir des Français en matière de santé. »

Professions paramédicales : l'université devenue un « acteur structurant de la professionnalisation des praticiens »

Sur les professions paramédicales, le ministre indique qu'elles « occupent une place centrale dans les parcours de soins ; impliquent des fonctions de coordination, de prévention, d'éducation en santé et d'accompagnement des patients dans un contexte de transformations démographiques, sanitaires, écologiques, numériques et sociétales ; et prennent une place croissante dans la recherche et l'innovation ».

« Pourtant, le système de formation n'avait pas suivi la montée en puissance de ces missions. C'est tout le sens de l'universitarisation que nous avons engagée depuis plusieurs années, par une coopération étroite entre mon ministère et de celui de la santé. »

« L'université n'est plus seulement un partenaire académique des formations paramédicales. Elle devient un acteur structurant de la professionnalisation des praticiens, de la recherche et de l'innovation. Car l'universitarisation ne doit jamais être opposée à la professionnalisation. »

« Nous avons tout récemment franchi une étape majeure pour l'avenir de la profession infirmière, étape qui était attendue depuis de nombreuses années et qui ouvre de nouvelles perspectives pour d'autres professions », ajoute le ministre.

« Que ce soit par l'évolution des compétences professionnelles ou par le renforcement des savoirs universitaires et scientifiques, le mouvement en cours transformera durablement les métiers, au bénéfice du système de santé. Sur ces enjeux, je compte aussi sur votre engagement. »

Des réformes dans le champ de la santé à « mettre en œuvre rapidement »

Le ministre défend la temporalité des réformes portées par l'état dans le champ de la santé : celles-ci « peuvent donner le sentiment d'aller très vite, voire trop vite. Je crois, au contraire, qu'elles sont absolument nécessaires et qu'il faut les mettre en œuvre rapidement. D'abord parce qu'elles sont le fruit d'une réflexion conduite sur plusieurs années, et surtout parce que leur impact est décalé dans le temps à cause de la durée des études ».

Il pointe dans ce domaine le « rôle de l'université envers la société : une faculté de santé doit à la fois répondre aux attentes des concitoyens et à celles du système de santé, en adaptant ses missions aux problèmes les plus importants, en lien avec son territoire. Il ne s'agit donc pas seulement d'atteindre l'excellence académique, mais aussi de produire un impact concret sur la santé des populations ».

Les objectifs de la réforme

Philippe Baptiste rappelle les objectifs de la réforme de l'accès aux études de santé :

- Le recrutement des étudiants : « Il faut se saisir de la richesse et de la diversité des profils des étudiants qui souhaitent s'engager. Il faut aussi leur permettre de s'emparer du champ des possibles à l'université. Personne ne peut contester que le monde de la santé a déjà, et aura de plus en plus, besoin de professionnels "hybrides", c'est-à-dire compétents dans leur domaine du soin, mais aussi enrichis par des apports de sciences allant du très fondamental en biologie ou en mathématiques aux sciences humaines et sociales, sans oublier les domaines comme le droit ou l'économie. »
- L'épanouissement des professionnels tout au long des études : « Nous avons trop longtemps toléré la Paces. Non seulement elle était une machine à trier, avec un déterminisme social marqué, mais par ailleurs elle n'apportait pratiquement aucune diversification. La réforme Pass/LAS a permis des avancées. Mais l'illisibilité et le sentiment d'inéquité face à une filière mieux considérée que l'autre n'ont pas permis une diversification suffisante des parcours, et par ailleurs n'ont pas réduit le niveau de pression et de stress. »

Place de l'IA

Intelligence artificielle et enjeux technologiques

Philippe Baptiste aborde également le sujet de l'IA dont le rôle en santé « devrait s'accroître considérablement dans les années à venir », les enjeux de l'IA pour la recherche en santé étant l'une des thématiques du colloque.

« L'IA, si elle est bien utilisée, peut contribuer à améliorer la qualité et la personnalisation des soins, renforcer la prévention, soutenir la recherche et optimiser l'organisation des parcours. La place croissante de l'IA modifie à la fois les compétences que devront maîtriser les futurs professionnels et les méthodes de production des connaissances

scientifiques. »

« C'est pourquoi l'IA transforme profondément les missions des facultés de santé, conduisant à repenser la formation des futurs professionnels, qui devront maîtriser les outils numériques tout en renforçant leurs compétences humaines, cliniques et éthiques. »

« Elle constitue également un puissant accélérateur de la recherche, en permettant l'exploitation de données massives et l'émergence de nouvelles approches interdisciplinaires. Le défi de l'IA en santé illustre la manière dont la formation initiale et la recherche doivent être des leviers complémentaires pour "fabriquer" ces professionnels, que j'ai qualifiés d'"hybrides" tout à l'heure. »

« L'université a su adapter son offre de formation » ; nécessité d'investir (Lamri Adoui, France Universités)

Depuis 2024, « l'augmentation du numerus apertus a permis de former 11 000 médecins par an. Ce nombre a donc fortement progressé, sans rien céder à l'excellence ni à la qualité de la formation. L'université a ainsi su adapter son offre de formation pour tenir compte des évolutions de la médecine et des politiques publiques de répartition de l'offre de soins », déclare Lamri Adoui Président @ France Universités • Président @ Université de Caen Normandie , président de France Universités, en introduction du colloque.

« France Universités a formulé, ces dernières années, de nombreuses propositions afin que l'investissement dans la recherche, notamment en biologie-santé, retrouve le niveau observé dans des pays comparables comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Suède, l'Allemagne, mais aussi l'Italie ou l'Espagne, en particulier dans les domaines de recherche de pointe ou émergents. La France manque aujourd'hui d'innovations de rupture en santé par rapport à plusieurs de ses voisins européens. Il faut y remédier et, pour cela, il faut investir. »

« Investir dans la formation et la recherche en santé, c'est investir simultanément dans l'excellence académique, dans la cohésion sociale et dans l'avenir de notre pays. Les universités seront au rendez-vous, monsieur le ministre, pour peu qu'on leur en donne les moyens. »

« Il faut faire confiance aux universités »

« Il faut faire confiance aux universités, qui savent croiser les savoirs, anticiper et se projeter face aux grands défis de demain. Car la santé renvoie en réalité à un triple enjeu : de formation, de recherche, mais aussi de démocratie. Par démocratie, j'entends bien sûr l'égalité d'accès à l'offre de soins, à laquelle chacun pense spontanément, mais aussi l'accès à une information de qualité », ajoute Lamri Adoui.

« Nous tenons à proposer des colloques ouverts au grand public, comme celui d'aujourd'hui. C'est aussi notre rôle de faire circuler les connaissances et de nourrir un débat public de qualité afin de lutter contre les désordres informationnels qui creusent chaque jour davantage les inégalités. »

Les attentes sur l'avenir du système de santé « imposent une réflexion collective » Christine Clerici (Portiqo)

Pour Christine Clerici Présidente @ Portiqo • Conseillère du président @ France Universités • Administratrice @ Fondation Inserm • Professeure émérite @ Université Paris Cité (EPE) , présidente de Portiqo, think tank « engagé pour faire émerger des nouvelles idées pour la Science et l'Université au bénéfice de tous », les attentes concernant l'avenir du système de santé - accès à des soins de qualité, proximité des services de santé, développement d'une recherche en santé d'excellence - « imposent une réflexion collective ».

Portiqo « produit des analyses et des recommandations en toute indépendance afin d'éclairer le débat public et d'accompagner la réflexion et l'action des décideurs ». Il « inscrit ses travaux dans une démarche d'anticipation et de prospective », en mobilisant des expertises variées sur les transformations de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

« C'est aussi notre rôle de faire circuler les connaissances et de nourrir un débat public de qualité », indique l'ancienne présidente de l'Université Paris Cité (2019-2023).

Philippe Baptiste

Ministre @ Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace

Consulter la fiche dans l'annuaire

Parcours

Depuis octobre 2025

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace

Ministre

Décembre 2024 - octobre 2025

Ministère de l'Éducation nationale (MEN)

Ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche

Avril 2021 - décembre 2024

Centre national d'études spatiales (Cnes)

Président du CA

Novembre 2020 - avril 2021

Boston Consulting Group (BCG)

Partner & Director, Gamma

Novembre 2019 - juillet 2020

Matignon - Services du Premier ministre

Conseiller éducation, enseignement supérieur, jeunesse et sports

Octobre 2019 - février 2020

CentraleSupélec

Membre du CA

Mai 2017 - avril 2019

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Directeur du cabinet

Février 2016 - mai 2017

TotalEnergies

Directeur scientifique

Juin 2014 - janvier 2016

Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Directeur général délégué à la science

Avril 2013 - juin 2014

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR - DGESIP - DGRI)

chef du service de la stratégie de la recherche et de l'innovation

MENESR

Chef du service de la stratégie de la recherche et de l'innovation

Février 2010 - avril 2013

Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Directeur de l'institut des sciences de l'information

École polytechnique (X)

Directeur du CS Lab

École polytechnique (X)

Chargé de cours

Comité national de la recherche scientifique

Membre

Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Chargé de recherche

IBM

Chercheur au Watson Research Cent

Université de Strathclyde

MSc of Computer Integrated Manufacturing

Établissement & diplôme

Université de technologie de Compiègne (UTC)

Doctorat

Service de la formation continue de l'UPMC (Sorbonne Université)

DEA informatique et recherche opérationnelle

Mines Nancy - Lorraine INP (École nationale supérieure des Mines de Nancy)

Ingénieur

Chargement en cours

Fiche n° 4307, créée le 03/06/2014 à 16:46 - MàJ le 17/06/2026 à 18:52

France Universités

Catégorie : Associations, réseaux

Consulter la fiche dans l'annuaire

Chargement en cours

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - MàJ le 12/06/2026 à 12:39

[Cet article est paru dans News Tank Éducation \(site web\)](#)

© 2026 News Tank Éducation. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20260618-AAEQ-30545